

Mise en valeur du site
des anciens ateliers municipaux Rosemont
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Dépôt d'un mémoire à
l'Office de consultation publique de Montréal

par Isabelle Gagnon-Zeberg
résidente et commerçante du quartier Rosemont-La Petite-Patrie
Montréal le 21 septembre 2006

Mise en valeur du site des anciens ateliers municipaux Rosemont
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Dépôt d'un mémoire à l'Office de consultation publique de Montréal

par Isabelle Gagnon-Zeberg
résidente de l'arrondissement et propriétaire du nouveau salon de thé
Une grenouille dans la théière situé au 5940 de la rue Saint-Hubert
entre le boulevard Rosemont et la rue Bellechasse.

La première séance d'information du mardi 19 septembre 2006 et faisant partie de trois assemblées de consultation publique sur la "Mise en valeur des ateliers municipaux Rosemont" m'a permis de me familiariser avec les premières études du projet réalisées et/ou chapeautées par les responsables en aménagement urbain et services aux entreprises de la Ville de Montréal.

Via ce projet, on nous apprenait que la Ville se donne pour mission de prioriser le développement durable, de développer des espaces verts, de préconiser la mixité sociale et de favoriser la rencontre des citoyens.

Mon mémoire, rédigé à titre personnel, se fera ici sous forme d'interrogations (ou de préoccupations) et de propositions. Je porte un intérêt particulier au projet car sa mise en chantier influencera l'achalandage commercial, le trafic automobile et l'accès à de nouveaux parcs et à de nouvelles pistes cyclables dans le quartier tout en nous offrant de nouveaux biens et services via les commerces qui y seront implantés. Ce projet m'enthousiasme puisqu'il vise au mieux être des citoyens d'ici.

voie publique
bretelle de Chateaubriand et ruelle de Chateaubriand-Saint-Hubert

En ce qui concerne le nouveau plan visant à éliminer la bretelle qui relie la rue de Chateaubriand et Saint-Hubert en la remplaçant par un détour sur le boulevard Rosemont, mes deux préoccupations sont les suivantes:

Si on élimine cette bretelle, cela n'engorgera-t-il pas ce boulevard aux heures de pointe, sachant que ce dernier est déjà très emprunté?

Serait-il possible dans ce cas, d'éliminer le sens unique de la ruelle St-Hubert-De Chateaubriand pour que les automobilistes puissent accéder à la ruelle par la rue Bellechasse?

Cela faciliterait l'accessibilité aux stationnements des résidences et commerces.

Aménagement de verdure

Concernant les aménagements de verdure situés aux abords du boulevard Rosemont et Saint-Hubert ainsi qu'aux abords de la piste cyclable près de la rue Des Carrières: Peut-on envisager l'aménagement des parcs sans ou avec très peu d'utilisation de pavages en favorisant le choix de plantes vivaces demandant peu d'entretien? À mon avis, ce choix augmenterait le nombre d'espace réellement vert!

Viaduc et mur anti-bruit

Une autre de mes préoccupations est le cloisonnement physique (et psychologique) créés par le viaduc Saint-Hubert entre Rosemont et Saint-Grégoire et le mur antibruit longeant la piste cyclable et qui délimiteront dorénavant le site Rosemont.

Pourrait-on y planter des plantes grimpantes ou couvrir ces murs de tout autre aménagement de verdure afin de les rendre moins visibles?

Il m'apparaît que ce geste changerait l'aspect visuel peu attrayant de ce coin de quartier à peu de frais.

Commerces avoisinants

Lors des choix de commerces dans les nouveaux locaux disponibles sur le site, allez-vous prendre en considération la vocation des entreprises déjà établies dans le quartier en particulier sur la Plaza, au sud de la Plaza et sur les rues avoisinantes?

À mon avis, il est primordial de prendre ces données en considération afin que chacun puisse bien cohabiter et que les nouveaux services complètent ceux déjà existants.

Gentrification et évaluation des taxes foncières

Lors de la première session d'information, un intervenant de la salle a soulevé une inquiétude que plusieurs partagent dans le quartier.

Peut-on prévenir l'augmentation du compte de taxes municipales pour les résidents qui feront déjà face à d'énormes augmentations durant les trois prochaines années? Plusieurs résidents établis depuis plusieurs années n'auront pas les moyens de payer une éventuelle augmentation qui serait dûe à la gentrification que le nouveau développement de condominium, d'habitations et de commerces créera.

Hauteur des bâtiments

Je m'interroge sur la nécessité de bâtir des bâtiments de 7 à 10 étages de hauteur dans un quartier résidentiel qui comporte principalement des duplex et des triplex. Cela ne créera-t-il pas une cisure avec le reste du quartier? Est-il vraiment nécessaire, comme on nous le mentionnait à la première session informative, de créer de hautes bâtisses afin d'attirer le ou les promoteur(s) du projet?

Conclusion

J'ajouterai, pour conclure qu'il est primordial que cette consultation publique serve les intérêts et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du quartier.

Les points qui ont été oubliés ou peu étudiés lors des prémices du projet et qui sont maintenant soulevés par la population se doivent d'être entendus et pris en considération. Il est primordial que la Ville de Montréal accorde à cette consultation publique la toute première importance.

Il est également nécessaire qu'elle chapeaute et guide le ou les promoteur(s) du projet de la "Mise en valeur des ateliers municipaux Rosemont" tout au long du processus de réalisation des travaux.

Je vous remercie de l'attention porté à mon mémoire.

Isabelle Gagnon-Zeberg
Résidente et commerçante du quartier Rosemont-La Petite-Patrie

Montréal le 21 septembre 2006